



Comité d'établissement du 1^{er} juin 2017

Vos élus Force Ouvrière au CE :

Titulaires :

Agnès CAMPANELLA, Secrétaire

Erika MOYSE

Marc-Antoine PEAN, Trésorier

Many THAMMASAGNA

Fabrice SMACCHIA

Suppléants :

Dany KOSKAS

Sébastien MOULLET

Sandrine TERRON, Secrétaire adjointe

Laurent NAEGELY, Vice-président des ASC

Jean-Daniel GARRIGUES

Votre représentante syndicale au CE :

Marie-Ange FAY

Ordre du Jour

- 1 Mail.net
- 2 Bulletin des salaires simplifié
- 3 Bilan des promotions 2016-2017
- 4 Heures supplémentaires
- 5 Prime variable pour les agents de droit public
- 6 Véhicules de Service
- 7 Accords locaux
- 8 Les Activités Sociales et Culturelles





1. Mail.net :

La DR reconnaît l'augmentation de la charge de travail (+50% en un an) et la problématique de la gestion des mails pendant les absences du référent.

Une étude menée en février 2017 sur des échanges mails du mois de novembre 2016 en PACA montre que sur une cohorte de 775 échanges mails, 35% concernent l'indemnisation, 25% le placement, 24% des RDV, 15 % les aides et mesures et 3% la gestion de la liste.

Nous alertons le DR sur le comptage qui doit se faire par mail et non pas par ticket comme actuellement.

Nous demandons la mise en place des moyens correspondants à ces constats !

La DR dit que l'organisation de gestion est à discrétion des agences. FO rappelle que les conseillers ne peuvent être tenus pour responsables des retards dus à cette surcharge de travail et regrette les propos tenus par certains encadrants mettant en cause l'organisation personnelle des conseillers dans l'accomplissement de cette tâche.

Pour mémoire FO confirme que si des problèmes d'organisation existent c'est le travail de l'encadrement d'y remédier.

2. Bulletin de salaire simplifié :

La mise en place du bulletin de salaire simplifié est une obligation légale. Nous estimons que la **simplification ne doit pas être synonyme d'opacité**, nous rappelons notre attachement à l'indication du nom des organismes collecteurs des cotisations sociales sur les bulletins de salaire, information très utile aux salariés notamment en cas de litige lors de la liquidation des droits à la retraite par exemple.

3. Bilan de la campagne de promotion :

Nous rappelons que les promotions sont un élément important de motivation et de reconnaissance de l'investissement des agents. **Nous déplorons le nombre trop faible de promotions cette année encore.**

Alors que le traitement des promotions est différent d'une région à l'autre, plusieurs organisations syndicales font référence à l'accord pays de la Loire en le prenant comme un exemple de négociation réussie dans l'intérêt des agents. Nous rappelons que cet accord a été obtenu par nos camarades FO. Nous rappelons que **nous revendiquons un avancement automatique pour tous** ou au minimum un élargissement de cet accord pour tous. Nous encourageons les représentants syndicaux qui se réfèrent à cet accord aujourd'hui, à ne pas changer d'avis et à nous rejoindre dans notre combat. Espérons que dans le cadre des futures négociations avec la direction générale, les organisations syndicales ne changeront pas d'avis et nous soutiendront dans l'objectif d'appliquer cet accord à tous, première marche vers l'avancement automatique pour tous !

Nous regrettons que ces mêmes OS aient signé le projet de classification, antithèse de l'accord des pays de la Loire, à croire qu'en région ces OS sont plus lucides qu'au national.

4. Heures supplémentaires :

La DR prévoit 16000 heures supplémentaires en 2017. **Nous revendiquons prioritairement des embauches** et nous nous étonnons de cette prévision puisque selon la DG l'activité indemnisation serait en décroissance ! (cf GPEC...).



5. Prime variable pour les agents de droit public :

Alors que le représentant du SNAP au comité d'établissement déclare que le montant de la prime correspond à l'investissement des agents, nous considérons nous, que le montant de **la prime n'est bien évidemment pas à la hauteur de l'investissement des agents !**

6. Véhicules de Service :

La direction régionale achète 44 véhicules de service. Les heures et jours d'utilisation des véhicules seront automatiquement enregistrés via «un système télématique embarqué». **Espérons que cela permettra une utilisation par le plus grand nombre, et à des fins uniquement professionnelles, de ces nouveaux véhicules.**

7. Accords locaux :

Prime de crèche: Alors que certains élus SNAP au CE demandent la révision de la prime de crèche dont bénéficient les agents des Alpes - Maritimes et du Var, FO préférerait l'extension de cet acquis à tous les agents de PACA, plutôt que de le supprimer !

8. Activités sociales et culturelles :

- Deux prestations ont eu plus de succès que prévu : Les colonies pour cet été ainsi que la sortie sur l'île des Embiez. **Afin d'éviter un tirage au sort et pour satisfaire tous les inscrits**, un budget supplémentaire est voté.

- Plusieurs projets sont votés dont :
Une sortie sur **l'île de Lérins** en septembre et une journée de **Karting** à Fréjus en septembre.

- **Arbre de Noël** : Le DR a refusé de nous offrir le mercredi après-midi pour que nous puissions tous participer à une grande fête familiale. Nous rappelons que depuis 2012, la direction ne nous libère plus le mercredi, malgré plusieurs demandes faites par courrier en intersyndicale.

Nous déplorons ce refus et, pour refaire de nos arbres de Noël, **de grandes fêtes ouvertes à tous** sans exception (employés, agents de maîtrise et cadres, conjoints et enfants), nous proposons d'organiser les arbres de Noël le samedi.

Nous rappelons le casse-tête quotidien de la gestion des plannings, et nous ne souhaitons pas exacerber ces difficultés le jour de l'arbre de Noël. Toutes les autres organisations syndicales choisissent le mercredi, ou ne prennent pas part au vote, choisissant d'exclure de fait tous les agents obligés d'assurer un service minimum et les conjoints. Nous restons optimistes et continuerons à militer pour refaire de ces arbres de Noël de grandes fêtes familiales.